

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3146 - VENDREDI 16 FÉVRIER 2018

EUGÈNE ODZAMBÉ NGOYI:

«La réforme de la SNE n'appelle pas au licenciement des agents»

Au cours d'une séance de travail, le 15 février à Brazzaville, le président du conseil d'administration de la Société nationale d'électricité (SNE), Eugène Odzambé Ngoyi, a réitéré la volonté exprimée par le gouvernement lors du Conseil des ministres, d'améliorer les performances de cette entreprise étatique sans procéder à la suppression des effectifs du personnel. « Les réformes sont annoncées dans le but d'ap-

porter plus d'efficacité dans notre système de service public de l'électricité. Nous avons des partenaires sociaux qui ont été reçus par les hautes autorités du pays. Ces derniers les ont rassurés du fait que personne ne sera mis à la porte dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de réformes à la SNE », a lancé Eugène Odzambé Ngoyi.

Page 3



AFRIQUE DU SUD

Cyril Ramaphosa succède à Jacob Zuma



Cyril Ramaphosa

Le président sud-africain Jacob Zuma a démissionné, mercredi 14 février, après une pression exercée par sa formation politique, le Congrès national africain (ANC). Il est succédé à ce poste par le nouveau président du parti, Cyril Ra-

maphosa. Son parti politique lui reproche des scandales de corruption et autres griefs pendant les neuf ans de son règne. « Aucune vie ne devrait être perdue en mon nom. Mais aussi, l'ANC ne devrait jamais être divisé en mon nom. J'en suis arrivé à la décision de démissionner de mon poste de président de la République, une décision à effet immédiat. Même si je suis en désaccord avec le leadership de mon organisation. », a déclaré Jacob Zuma. Page 7

Éditorial
Surprenante
Page 2

TRANSPORT

Plus de 840 km de routes dédiées à l'évacuation du bois



Un grumier

Dans le but de préserver le réseau routier bitumé national, le gouvernement et les sociétés forestières entament les discussions pour la construction de voies dédiées exclusivement au transport du bois.

Dénoté « route des forestiers », ce tronçon devrait favoriser l'acheminement du bois vers les grands centres de consommation. « Le Congo pourra ainsi se réapproprier le transport et le transit

de plus d'un million et demi de tonnes de bois transformés et en grumes qui, jusqu'ici, profitaient au Trésor camerounais », indique le comité interministériel en charge du dossier. Page 3



DISPARITION

Morgan Tsvangirai a tiré sa révérence

L'opposant historique de l'ex-président zimbabwéen, Robert Mugabe, est décédé le 14 février, à Johannesburg, à l'âge de 65 ans, des suites d'un cancer du côlon. Premier ministre de « cohabitation » de 2009 à 2013, le président du Mouvement pour le changement démocratique a brigué, sans succès, à trois reprises la présidence de la République. À chaque fois il a échoué, victime de fraudes ou de violences imputées au camp de son rival, Robert Mugabe. Page 7

ÉDITORIAL

Surprenante !

Oui, surprenante – pour ne pas dire incompréhensible – est la démarche qui doit permettre, lundi prochain, le lancement officiel de l'Exposition Marcel-Gotène dans le magnifique Musée du nouveau Centre international de conférences de Kintélé qui, à cette occasion, ouvrira pour la première fois ses portes au grand public.

Surprenante dans la mesure où elle ne présentera aucune des nombreuses toiles du plus grand peintre congolais que conserve pieusement sa famille, alors même que ces oeuvres, réalisées dans les dernières années et les derniers mois de la vie de l'artiste, comptent certainement parmi les plus belles qu'il ait peintes tout au long de son existence. Surprenante car il n'a pas été demandé à cette même famille de prêter, afin de les exposer, une partie des archives qu'elle détient et qui retracent la vie du plus grand peintre africain ; un capital historique sans équivalent dans le monde, au sein duquel figurent des documents que personne d'autre ne possède : lettres, photos, esquisses, diplômes, matériels ...

Si une telle manifestation était organisée par des collectionneurs privés, l'on pourrait à la rigueur comprendre, expliquer, cette double absence par la méconnaissance de ses organisateurs envers celui qui, demain, sera célébré dans le monde entier comme le Pablo Picasso de l'Afrique. Mais, jusqu'à preuve du contraire, elle l'est par l'Etat lui-même qui veut en faire, à juste titre, l'un des grands événements culturels de cette année 2018. Et, de ce fait, elle est pour le moins choquante et sera, l'on peut en être certain, notée par les visiteurs qui se presseront à Kintélé dès la semaine prochaine, soulignée par les nombreux médias qui viendront sur place afin de rendre compte de l'évènement, dénoncée avec force par les experts de l'art contemporain.

Passons sur le fait qu'aucun des trente tableaux conservés dans les salles de notre propre Galerie d'art, située au cœur de l'immeuble Les Manguiers, à Mpila, n'a été non plus retenu pour figurer dans l'exposition de Kintélé, cela alors même que Marcel Gotène était venu les présenter lui-même en ce lieu d'exception quelques mois avant sa mort. Mais soulignons, en revanche, le fait qu'exclure purement et simplement le capital artistique détenu et préservé par la famille du grand peintre n'a strictement aucun sens.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-CHINE

Le nouveau palais du parlement sera livré dans les délais requis

Reçu en audience le 14 février par le président du Sénat, Pierre Ngolo, l'ambassadeur de Chine au Congo Xia Huang a laissé entendre que le siège des élus du peuple, en construction par la partie chinoise, sera livré dans les délais prescrits.

« J'ai été voir les travaux hier (mercredi, ndlr), ils avancent normalement. Les ingénieurs sont à pied d'œuvre. L'entreprise chargée de les exécuter arrivera à tenir les délais. », a déclaré le diplomate chinois.

Arrivé au terme de sa mission au Congo, Xia Huang a également dit avoir évoqué, avec son hôte, le bilan des relations de coopération entre les deux pays. « Ce que je constate, c'est que les deux côtés sont tout à fait satisfaits des progrès obtenus dans le cadre de notre amitié bilatérale. Malgré toutes les difficultés, la République du Congo avance sur tous les secteurs. Les chantiers sont là et la plupart des activités

avancent d'une manière plus sereine. Donc, je crois en l'avenir de notre relation et de notre coopération. », a ajouté l'ambassadeur.

Quant à la relation parlementaire entre les deux pays, le diplomate chinois a fait savoir qu'à partir du 5 mars, l'Assemblée nationale chinoise entrera dans une nouvelle législature, l'occasion pour les parlements des deux pays de raffermir leurs relations.

Jean Jacques Koubemba

MÉDIAS

Joseph Yedikissa-Dhadié interpelle les professionnels dans le traitement des informations

Le deuxième secrétaire du Sénat reproche la diffusion par la presse des informations non authentifiées concernant cette institution.

Joseph Yedikissa-Dhadié a fait part de son constat, le 14 février à Brazzaville, au cours d'un point de presse à l'endroit des responsables des médias et des journalistes. Il a déploré les manquements tant au niveau de la presse écrite qu'à celui de l'audiovisuel. « Nous imaginons que ce sont certainement de naïfs accidents de parcours », a-t-il dit, avant de faire constater aussi l'inobservation de la préséance constitutionnelle dans le traitement de l'actualité parlementaire, laquelle,



Joseph Yedikissa-Dhadié (Adiac)

« Nous imaginons que ce sont certainement de naïfs accidents de parcours »

d'ailleurs, est encadrée par les dispositions protocolaires en vigueur dans le pays.

Pour le deuxième secrétaire du

Sénat, il s'agira désormais, pour les professionnels des médias, de diffuser et publier des informations exactes, réelles et surtout dignes de confiance.

Joseph Yedikissa-Dhadié a rappelé que le contexte économique difficile actuel impose

une approche pédagogique visant le bon éclairage de l'opinion nationale et internationale. Il doit, par conséquent, être entendu que toute velléité de sédition ne permettant pas la compréhension facile des sujets soulevés est exclue et ne peut pas être comprise par le Sénat, a-t-il ajouté.

Le deuxième secrétaire du Sénat a émis le souhait de voir l'ensemble des médias accrédités dans cette institution s'impliquer dans un partenariat constructif et respectueux, selon le code de conduite de la chambre haute du parlement qui appelle à collecter à la source toutes les informations liées à ses activités, d'œuvrer pour un traitement efficace de l'information authentique, originale produite par le Sénat en minimisant tout risque de déformation ou de modification. En conclusion, il a invité les acteurs des médias à affirmer, confirmer et surtout valider le statut de professionnels de l'opinion par des pratiques déontologiques avérées et responsables.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les Etats encouragés à adhérer au Fonds bleu pour le Bassin du Congo

La recommandation a été faite à l'issue de l'atelier sous-régional de décodage des conclusions de la CDP 23 et la préparation des échéances futures sous la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), organisé du 13 au 14 février dans la salle des conférences de l'hôtel la Concorde de Kintélé, à Brazzaville.



Les participants à l'atelier posant avec la ministre du Tourisme et de l'environnement de la République du Congo (Adiac)

La réunion de Brazzaville a connu la participation des délégués de l'espace Comifac/CEEAC, ainsi que les partenaires techniques et financiers (Jica, GIZ, Predredd) et les représentants de la société civile (Cefdhac représentée par le Rejefac, Receiac, Repaleac).

Le communiqué final de l'atelier, lu par Loagnoun, responsable du point focal climat Cameroun, indique que les différentes présentations ont permis des échanges nourris qui ont donné lieu aux recommandations ci-après :

A l'endroit des pays ; les participants ont recommandé de faire participer les acteurs stratégiques identifiés par les points focaux aux différentes rencontres prévues dans le cadre des négociations sous la CCNUCC ; renforcer la participation des juristes dans les processus de négociation en suivi et évaluation des projets et activités liées aux changements climatiques ; explorer les différentes pistes en vue de résoudre les problèmes liés à la barrière linguistique lors des négociations ; développer les stratégies de mobilisation des ressources financières, notamment à travers les projets régionaux concernant l'ensemble des pays membres de la Comifac ; se référer aux directives du Giec 2006 dans le cadre de l'élaboration des communications nationales et rapports biennaux.

A la coordination de la Commission climat du Bassin du Congo, ils ont recommandé d'encourager la désignation des points focaux nationaux de la CCNUCC comme points focaux de la commission climat du Bassin du Congo en vue d'assurer une synergie dans les différentes actions menées ; clarifier la question de la préfiguration de la commission climat du Bassin du Congo pour une meilleure appropriation de cette initiative ; désigner les points focaux du Fonds bleu dans les pays où il n'en existe pas encore ; encourager les pays non signataires à adhérer au Fonds bleu pour le Bassin du Congo ; élaborer une feuille de route officielle de la commission climat du Bassin du Congo.

Le secrétariat exécutif de la Comifac est, quant à lui, invité à préparer la position commune de la sous-région sur les questions de finance climat, à transmettre au secrétariat de la CCNUCC ; faire le point de manière constante avec les pays sur l'état de l'élaboration des communications nationales, des rapports biennaux actualisés et de la révision des CDN et encourager les échanges d'expériences entre les pays ; poursuivre les efforts de mobilisation de financements pour appuyer les pays de la Comifac dans la mise en oeuvre des actions climatiques et la participation active aux négociations. Et à l'endroit du Gtccc ; il est recommandé de créer un réseau d'échange par groupe thématique afin de faciliter l'élaboration des communications nationales et des rapports biennaux actualisés.

Clôturant les travaux de cet atelier, la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault, s'est montrée satisfaite de la participation de plus de 98 % des points focaux climat et Comifac, et pour l'intérêt que les différents pays ont accordé, non seulement à la problématique du changement climatique, mais également au rôle que la sous-région entend jouer dans les futures négociations sur l'Accord de Paris afin de tirer le plus de bénéfices possible. La ministre a reconnu le manque de financements adéquats et durables qui répondent aux besoins de la sous-région et qui tiennent aussi compte du principe de responsabilité commune mais différenciée applicable entre les pays développés et pays en développement. Elle s'est réjouie également du fait que les objectifs de cet atelier sous-régional ont été atteints. Il reste cependant, a-t-elle dit, la volonté des Etats à se constituer en front uni et déterminé pour décrocher ce qu'ils veulent dans la mesure où la sous-région a consenti des efforts historiques de conservation de son bassin forestier, contrairement à d'autres.

Bruno Okokana

TRANSPORT DE BOIS

846 km de tronçons supplémentaires pour assurer la fluidité

Le projet de construction de la « route des forestiers », avec des liaisons nord-sud, est en discussion entre le gouvernement et les sociétés forestières. Les deux parties n'ont pas encore trouvé un accord sur les sources de financement.

L'ouverture de la discussion intervient trois mois après la publication de la note circulaire n°0010/PM-CAB du 3 novembre 2017, prise par le Premier ministre, Clément Mouamba, limitant le tonnage en charge sur certains tronçons du réseau routier national bitumé. Une mesure très vite contestée par les opérateurs du secteur forestier en raison des coûts qu'elle impose.

Dans ce contexte, le comité interministériel chargé de la question a réuni depuis le 14 février à Brazzaville, les dirigeants des sociétés forestières pour tenter de trouver une réponse définitive. Il ressort la proposition de construire, sur financement des forestiers, la « route des forestiers », qui va offrir une souplesse d'usage et la capacité d'acheminer cinquante tonnes directement depuis les lieux d'exploitation jusqu'au port

autonome de Pointe-Noire.

Selon les autorités, cette nouvelle route permettra d'assurer, toute l'année, un transport régulier depuis la Likouala, la Sangha, la Cuvette et la Cuvette ouest, la Lékoumou, le Niari forestier et le Kouilou forestier. « Le Congo pourra ainsi se réapproprier le transport et le transit de plus d'un million et demi de tonnes de bois transformés (85%) et en grumes (15%) qui, jusqu'ici, profitaient au Trésor camerounais », souligne le comité interministériel.

Mobiliser les financements auprès des opérateurs économiques demeure une autre paire de manches pour les autorités congolaises, surtout que la réalisation d'un tel projet nécessite un important investissement. La concertation entre les parties se poursuit néanmoins, et sera

bientôt élargie aux transporteurs routiers des produits pétroliers (vracs liquides et gazeux), des produits métallurgiques et de matériaux de construction.

Notons qu'à cause de l'ensablement, l'option de la voie fluviale a été écartée, de même que le transit par le Cameroun ou par le Gabon. Dans un contexte économique difficile, les parties en discussion pourront choisir l'option la moins coûteuse entre financer les opérations de dragage sur l'axe fluvial Sangha-Oubangui-Congo et mobiliser les ressources pour la construction d'environ 846 km de route.

Les quatre ministres concernés par ce dossier, - Rosalie Matondo en charge de l'Economie forestière, Emile Ouosso de l'Equipement et de l'entretien routier, Charles Ngamfouomo de l'Intérieur et de la décentralisation et Fidèle Dimou des Transports -, sauront conduire les négociations vers une issue favorable, afin de sauver la filière, les emplois et le milieu rural.

Fiacre Kombo

SNE

Eugène Ondzambé confirme qu'aucun agent ne sera mis à la porte

Le président du conseil d'administration de l'entreprise, Eugène Ondzambé Ngoyi, a rassuré, le 15 février à Brazzaville, que dans le cadre des réformes envisagées, aucun agent ne sera remercié.

Le directoire de la Société nationale d'électricité (SNE), réuni en séance de travail, a informé les directeurs départementaux, centraux et chefs de service, ainsi que les chefs de division qu'aucun agent ne sera licencié suite aux réformes qui vont intervenir dans l'entreprise. Ces derniers ont été invités, à leur tour, à conforter leurs collaborateurs désespérés depuis l'annonce du gouvernement de dissoudre cette société. « Les réformes sont annoncées dans le but d'apporter plus d'efficacité dans notre système de service public de l'électricité. Personne ne peut s'opposer à une amélioration. L'inquiétude qui animerait chacun d'entre nous serait celle liée à la perte de l'emploi. », a estimé le président du conseil d'administration, avant de relever que : « De ce point de vue, nous avons des partenaires

sociaux qui avaient été reçus par les hautes autorités du pays. Ces derniers les ont rassurés du fait que personne ne sera mis à la porte dans le cadre de la mise en oeuvre des mesures de réformes à la SNE. Notre ministère de tutelle nous l'a confirmé ».

Dans la même optique, le directeur général de la SNE, Louis Kanoha Elenga, a souligné que quel que soit le nom que prendra l'entreprise, qu'elle soit para-étatique ou privée, les acteurs de l'électricité seront présents. Car, ils sont appelés à travailler sans relâche pour rendre disponible le produit.

Le bilan des activités de 2017 présenté à cette occasion indique que les résultats ont évolué positivement de façon globale. Les centrales hydroélectriques de Moukoulou et d'Imboulou, par exemple, ont bien fonctionné grâce aux investis-

sements initiés par la société. La stabilisation des réseaux de transport s'est maintenue. Les coupures partielles et généralisées ont diminué. Au niveau du service de transport, le taux de perte a baissé. Il a été évalué à 5%, tel que le recommandent les normes internationales.

Dans le cadre de l'exercice en cours, l'entreprise compte élargir la base clientèle en électrifiant, entre autres, le quartier Vindoulou à Pointe-Noire. Elle envisage aussi de démanteler des branchements pirates puis de réduire des pertes commerciales. La distribution de l'électricité constitue un autre goulot d'étranglement. « Nous n'arrivons pas encore à différencier les pertes techniques et commerciales. On va y travailler », a conclu le directeur général de la SNE.

Rappelons que c'est lors du conseil des ministres du 2 février que le gouvernement avait décidé de la mutation de la SNE en une société anonyme.

Lopelle Mboussa Gassia

HYDROCARBURES

La société Noble Energy veut explorer le sous-sol congolais

Le président directeur général de la compagnie américaine Noble Energy, David L. Strover, a eu des échanges, le 15 février à Brazzaville, avec le président Denis Sassou N'Guesso, au terme desquels il a exprimé la volonté de sa société d'investir en République du Congo, dans les secteurs du pétrole et du gaz naturel.

Noble Energy est une société spécialisée dans l'exploration et la production du

pétrole brut et du gaz naturel. Basée à Houston, au Texas, elle emploie plus de deux mille personnes.

David L. Strover s'est entretenu avec le chef de l'Etat congolais en marge de l'assemblée générale des Nations unies à New York. Selon ce dernier, le processus d'installation de sa société en terre congolaise est très avancé.

Christian Brice Elion

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES
POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR EXTERNE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2017 CLOS AU 31 DECEMBRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

Référence de l'accord de financement/ Numéro du crédit : 5302 – CG
N° d'Identification du Projet : P 128628
N° Avis : AMI N° CG-PDCE-043-SC-QC-18
Date de publication : 13 février 2018
Date de clôture : 27 février 2018.

I – Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un auditeur externe des comptes de l'exercice 2017 clos au 31 décembre dudit projet.

II - Objectif de l'intervention du consultant

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice fiscal, la mission de l'audit portera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

L'auditeur doit se prononcer sur :

- a)-La sincérité et la régularité des états financiers, des relevés des dépenses et du compte spécial. Cette sincérité et cette régularité devront être appréciées par rapport aux normes comptables, aux directives de la Banque et à l'accord de financement, notamment quant à l'éligibilité et à la validité des dépenses effectuées par le projet et les maîtres d'ouvrage délégués éventuels (justification des dépenses, respect des procédures de passation de marchés – confère. Annexe 3 de l'accord de don).
- b)-L'efficacité du système de contrôle interne, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à préparer des rapports financiers fiables et à maintenir une comptabilité exhaustive et probante de toutes les transactions.
- c)-La conformité de l'exécution du projet par rapport aux termes de l'Accord de financement, aux instructions de la Banque Mondiale et aux lois et réglementation (aspects environnementaux, fiscaux...)

III - Profil et qualification du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter :

- a)-Un expert-comptable diplômé justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par la Banque Mondiale,
- b)-Un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins d'audit financier,
- c)-Un (01) auditeur senior disposant d'au moins cinq années

d'expérience en cabinet d'audit dont trois dans le domaine d'audit des projets financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement; et

d)-Un (1) spécialiste en passation des marchés disposant d'au moins de trois (3) années d'expérience dans ce domaine pour des projets/programmes financés par la Banque Mondiale ou d'autres partenaires au développement.

IV. Méthode de sélection

L'Unité de Gestion du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE), invite les consultants (Cabinet d'audit et d'expertise comptable) admissibles à manifester leurs intérêts à fournir des services décrits ci-dessus. Les candidats intéressés doivent fournir les informations (brochures, descriptions de missions similaires réalisées, disponibilité des experts qualifiés dans les domaines de la mission) indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés (Qualifications générales), références concernant l'exécution des contrats analogues, disponibilités des connaissances parmi le personnel, (équipe disponible pour la mission), méthodologie proposée pour conduire la mission.

Le Consultant sera recruté par la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC) en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et les crédits et dons de l'IDA, édition de janvier 2011 et les dispositions prévues dans l'accord de financement

V. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)
Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous plis fermé, au plus tard le 27 février 2018 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'un auditeur externe des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 du PDCE ».

:

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Gestion du PDCE

À l'attention de monsieur OKOMBI Auxence Léonard, Coordonnateur du PDCE

Adresse : 177 rue Soweto – Quartier Ex télévision Bacongo

Email : congHYPERLINK "mailto:congo.pdce@yahoo.fr"o.pdce@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PDCE

OKOMBI Auxence Léonard

GENDARMERIE NATIONALE

Plus de 800 sous-officiers obtiennent des diplômes de qualification

La cérémonie marquant la clôture des stages d'obtention du Diplôme de qualification supérieure de gendarmerie du 2e degré (DQSGII) et du Brevet de chef de groupe (BCG) a eu lieu, le 15 février, au Centre d'instruction de Kintélé, une banlieue nord de Brazzaville.

La fin des stages a été patronnée par le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny. S'agissant du DQSGII, ils sont au total 254 adjudants dont 48 femmes qui ont passé le stage. Au terme de celui-ci, 248 ont été déclarés admis et six recalés, soit un taux de réussite de 97,63 %. Quant au BCG, sur les 607 maréchaux de logis chefs concernés, on notait 117 femmes. Selon les résultats présentés par le commandant de l'École de la gendarmerie nationale, le colonel Levy Ndzaba Kombo, 585 sont admis et 22 recalés, soit un pourcentage de 95,05.

La seconde phase de ces deux stages qui permettront aux intéressés d'obtenir des grades d'adjudant-chef et d'adjudant a démarré le 26 janvier à Kintélé, après cinq



Le général Paul Victor Moigny remettant une attestation au major du DQSGII (Adiac)

mois passés dans les cinq centres (Brazzaville, Pointe-Noire, Owando, Dolisie et Kinkala). Proclamant les résultats, le commandant de l'école pense avoir amorcé un travail conformément à l'esprit et à la lettre des instructions du commandement insistant sur la qualité de la formation pratique en tenant compte de la réalité du terrain.

« A vous les stagiaires, je vous rappelle que vous venez de recevoir en un temps record les enseignements pratiques dans des

domaines qui fondent l'efficacité de notre service en gendarmerie. Vous devez en prendre conscience. Mon souhait est de voir les commandants d'unités prendre le relais », a souhaité le colonel Levy Ndzaba Kombo.

Prenant acte des résultats présentés, le commandant de la gendarmerie nationale s'est félicité du travail abattu par les différents acteurs (encadreurs et stagiaires) en dépit des difficultés de l'heure. Selon le général Paul Victor Moigny, il fallait réaliser des stages de

haut niveau pour les sous-officiers à partir des échelons subordonnés pour les terminer au niveau central. Chose qui n'a jamais été faite par le passé. « Faisant face de notre côté aux besoins réels de mise en condition opérationnelle de nos personnels et par-delà nos objectifs d'assurer leur plan de carrière par le biais de l'avance en grade, le commandement de la gendarmerie nationale a dû faire feu de tout bois pour mettre en place et réaliser ces stages dont l'importance s'avérait de plus en plus capitale et de plus en plus inquiétante avec le temps qui passait », a-t-il rappelé.

Les agents en mission commandée ne seront pas oubliés
S'adressant aux participants, il a rappelé que la formation s'inscrivait dans le cadre du renforcement de la présence et l'optimisation du rendement des unités au service de la population sur l'ensemble du territoire national. Il a aussi insisté sur le fait que ces désormais ex-stagiaires constituaient la base de la pyramide de la gendarmerie

nationale car ils sont les garants de la solidité de l'édifice principal. « J'ose croire que ces stages vous ont permis d'acquérir des atouts professionnels supplémentaires et que vous êtes désormais plus aptes à les appliquer sur le terrain en vue de mériter l'attention du commandement pour votre avancement aux grades supérieurs. Il vous revient donc de démontrer, par votre aptitude dans la prise en main des hommes, votre capacité à maintenir la discipline dans les rangs et à accomplir avec professionnalisme les missions qui vous sont confiées. », a poursuivi le général Moigny, précisant que la discipline constituait la force principale des armées. Quant à ceux qui n'ont pas pu bénéficier de ces stages pour diverses raisons, notamment ceux qui sont en mission commandée, il les rassure que le commandement ne les oubliera jamais. En effet, le commandement fera, a-t-il dit, tout ce qu'il y a de son pouvoir pour prendre en compte leur situation et en apporter des solutions appropriées à leur avancement.

Parfait Wilfried Douniama

L'ORDRE DES PHARMACIENS

Des avis partagés sur l'élection des membres

Le scrutin permettant de renouveler les instances dirigeantes du Conseil national de l'ordre des pharmaciens, mises en place depuis le 13 août 2003, n'a pas fait l'unanimité des électeurs.

La question a été abordée le 14 février, lors de la rencontre entre le directeur de la pharmacie et du médicament, le Dr Boniface Okouya, et les pharmaciens à l'auditorium du Centre hospitalier universitaire. L'ordre du jour a porté sur l'organisation de l'élection du conseil national de l'Ordre des pharmaciens, les journées pharmaceutiques du Congo et de la RDC, à Kinshasa, ainsi que le focus portant sur les faux médicaments en mars.

Boniface Okouya a expliqué dans son mot introductif l'organisation de l'élection du conseil national de l'Ordre des pharmaciens sous la demande du ministère de la Santé et de la population, l'affichage du chronogramme dans cinq jours et l'organisation de l'élection de l'Ordre des sages-femmes et médecins. A cet effet, a-t-il poursuivi, une commission d'organisation de cette élection, devant travailler dans un délai de quarante-cinq jours, a été nommée par la ministre de tutelle. Cette question d'élection, soulignons-le, a suscité des réactions entre les pharmaciens, au regard des difficultés d'obtention du calendrier des pharmacies de garde, et bien d'autres sujets. Le Dr Jean Charles Ongoly, par exemple, a précisé que la pharmacie est une profession libérale qui avait bénéficié d'une indépendance en 1991. Le libre exercice de cette profession avait été accordé aux

La commission d'organisation de cette élection est présentée comme suit :

Président : Dr Boniface Okouya

Vice-président : Bienvenu Lucien Kende

Rapporteur : Alphonse Ndinga

Membres : Marcel Dombi, Bienvenu Lheyet Gaboka Engobo, Jacques Ondzé et Alphonse Awandza.

pharmaciens par législation. « Ce n'est pas possible que nous laissions l'Etat congolais organiser les élections à la place de l'Ordre, parce que le ministère de la

Santé et de la population est au conseil comme observateur. Le conseil est représenté également par les ministères de la Justice, de la Recherche scientifique et de l'Enseignement », a-t-il déclaré, avant de renchérir : « Les pharmaciens ne s'opposent pas à l'organisation de cette élection malgré l'expiration du mandat ».

L'intervention du Dr Etienne Mokondzi Mobé, quant à elle, a porté sur le dépassement du mandat du conseil fixé à quatre ans. Il a rappelé au directeur de la pharmacie et du médicament la vérification des diplômes et l'affichage du chronogramme pour ce nouveau conseil.

Lydie Gisèle Oko

LUTTE CONTRE LE CANCER DE L'ENFANT

Plaidoyer pour l'enseignement de la pathologie à l'école

Le Lions club Brazzaville «Lisalisi» a célébré, le 15 février, en partenariat avec la Fondation Calissa-Ikama, la Journée internationale de lutte contre le cancer infantile sur le thème : « Le rôle de l'école congolaise dans la vulgarisation des signes d'alerte du cancer de l'enfant ».

La maladie est devenue, depuis plusieurs années, une question de santé publique, surtout dans les pays en voie de développement. Selon des statistiques, 90% d'enfants meurent du cancer dans ces pays, alors que dans les pays développés, 90 % sont guéris de cette pathologie. Pays d'Afrique centrale, le Congo n'y est pas épargné, même s'il ne dispose pas de données au niveau national. Pour le département de Brazzaville, au moins trent-cinq nouveaux cas de cancer sont détectés chaque année.

Parmi les raisons du fort de taux de mortalité chez les enfants, l'on signale le manque d'informations. Soucieux de l'avenir de ceux-ci, Lions club Brazzaville «Lisalisi» et la Fondation Calissa-Ikama ont co-organisé un focus à l'intention d'un échantillon d'élèves au Centre d'information des Nations unies. Une occasion pour eux d'interpeller les pouvoirs publics, notamment le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, afin d'insérer le cancer de l'enfant dans les programmes scolaires.

« Aujourd'hui, s'il y a la plus forte mortalité sur les cancers, c'est parce que les enfants arrivent très en retard dans les services habilités pour la prise en charge. L'approche que nous avons choisie consiste à toucher les familles et pour en arriver, nous avons choisi le milieu scolaire. Depuis l'année dernière, nous avons commencé les activités de plaidoyer et plusieurs élèves nous ont dit qu'ils avaient besoin que le cancer soit

peut pas tout faire, a déclaré Sylvie Ekouya-Itoua.

Invité à cette célébration, le directeur général de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques,



Photo de famille/Adiac

étudié systématiquement », a plaidé le responsable des programmes et de la communication à la Fondation Calissa-Ikama, Ken Phineas Tchiteya.

La présidente de Lions club Brazzaville «Lisalisi», Sylvie Ekouya-Itoua, a, de son côté, rappelé que son organisation avait fixé cette année, comme axes prioritaires, la lutte contre le cancer infantile. « Nous avons pour projet : participer à la vulgarisation des premiers signes, parce que nous nous sommes rendus compte que la population ne sait rien et l'information ne passe pas. Il existe des traitements, mais quand les enfants arrivent à l'hôpital, c'est souvent trop tard. Il faudrait absolument vulgariser les premiers signes. », a-t-elle insisté. Elle a, par ailleurs, invité les pouvoirs publics, déjà impliqués via le ministère de la Santé et de la population, à mettre les moyens à la disposition des associations, car l'Etat, seul, ne

Thomas Makosso, a indiqué que le cancer était actuellement étudié au collège et au lycée à titre indicatif. « Pour le cancer, c'est simplement à titre indicatif pour l'instant. Nous devons aussi ajouter que nous sommes en train de revisiter nos programmes, donc les relire, de sorte que nous puissions intégrer tant soit peu les notions qui puissent permettre à l'enfant de mieux comprendre, mieux saisir l'intérêt de certaines maladies qui, malheureusement, sévissent dans notre société », a-t-il annoncé.

Présente à cette rencontre, le Pr Judith Nsonde Malanda a souligné que la prise en charge des enfants souffrant des cancers posait également problème comme chez les adultes. Si elle reconnaît qu'il existe des traitements gratuits pour certains cas de cancers chez l'enfant, cette cancérologue a noté également quelques difficultés dues à la qualité du plateau technique.

P.W.D.

SANTÉ PUBLIQUE

Le Ciespac sollicite le soutien de l'OMS Afrique

Le réaménagement du contenu de la formation et la refonte des référentiels pédagogiques figurent parmi les défis que l'établissement sous-régional entend relever en sollicitant l'appui de la direction de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique.

La directrice régionale de l'OMS-Afrique, le Dr Matshidiso Rebecca Moeti, a pris connaissance du niveau d'intégration sous-régionale (Afrique centrale) en matière de santé publique à travers le Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac). Elle a visité la structure à Brazzaville, le 15 février. Le Ciespac a connu des avancées, mais il y a des défis à relever, a expliqué son directeur, le Pr Pierre Marie Tebeu. Le contenu de la formation en fait partie. Sur les quatre masters prévus, en effet, seuls deux sont en cours. Pour les deux autres restants (Santé communautaire et promotion de la santé ; Hygiène, qualité, sécurité de l'eau et des aliments) la mise en place se fait attendre.

Il y a, par ailleurs, les stratégies de la formation. A ce sujet, le premier élément est la refonte des référentiels pédagogiques en les rendant modulaires. « Le processus est en cours », a indiqué Pierre Marie Tebeu. Le second est le repositionnement de master santé publique du Ciespac en l'adaptant aux besoins et contraintes des pays de la sous-région. Un master en cours du soir est également envisagé afin de répondre aux attentes des professionnels de santé sur place au Congo, non disponibles le jour. Le développement d'un master en ligne

par télé enseignement figure dans l'agenda des stratégies de formation du Ciespac. « Nous nouerons des partenariats avec d'autres établissements de santé publique en Afrique de l'ouest, des universités au-delà de l'Europe... », à en croire le directeur du Ciespac.

Matshidiso Rebecca Moeti a rassuré que la direction régionale de l'OMS-Afrique prêtera main forte au Ciespac pour améliorer la capacité des pays de faire face aux menaces des épidémies. « Nous vous appuierons dans la mobilisation des ressources. Nous serons même votre porte-parole auprès des partenaires en faisant les plaidoyers en votre faveur », a déclaré la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

«Rapprocher le Ciespac et la direction régionale de l'OMS-Afrique»

Pour sa part, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a souligné la nécessité de rapprocher le Ciespac et la direction régionale de l'OMS pour l'Afrique, étant donné que les deux structures siègent à Brazzaville. « Le Congo a une coopération diversifiée avec le Ciespac tant au niveau de la formation que du financement », a-t-elle fait savoir.



La ministre de la Santé recevant un échantillon du don des médicaments. Crédit Adiac

Par ailleurs, la conseillère du président de la République en matière de santé, Yolande Valérie Voumbo Matoumona, pense que cette proximité devrait faire en sorte que le Ciespac bénéficie d'un appui technique de la part des experts en fonction au bureau de l'OMS pays ou régional pour l'Afrique. « Dans ce monde de compétitivité en matière formation, le Ciespac ne peut pas rester en marge », selon elle.

Yolande Valérie Voumbo Matoumona, rappelons-le, est elle-même diplômée du Ciespac (Santé publique, deuxième promotion). Elle n'a pas

manqué de plaider en faveur de cette coopération.

Du matériel au CSI de Talangai

Avant sa séance de travail au Ciespac, la directrice régionale de l'OMS-Afrique est passée par le Centre de santé Marien-Ngouabi, dans le sixième arrondissement de Brazzaville. Reçue par le maire dudit arrondissement, Matshidiso Rebecca Moeti a visité la structure sanitaire qui offre des soins promotionnels, préventifs et curatifs selon la taille de son plateau technique élargi au bloc d'accouchement. Elle a mis à la disposition de ce centre un lot de médicaments réceptionné par la

ministre de la Santé et de la population, qui a fait le relais. « Ce centre jusque-là n'utilise que le médicament générique. Il réfère tous les cas qui nécessitent les soins complémentaires à l'hôpital de référence de Talangai », a expliqué son directeur, Gérard Ngakosso, qui s'est senti soulagé par ce don. Matshidiso Rebecca Moeti a, en outre, touché du doigt la réalité du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, avant d'effectuer le déplacement du Centre national de référence de la drépanocytose. La série d'échanges et de visites qu'elle a amorcée le 14 février prendra fin ce 16 février.

Rominique Makaya



INDIAN EMBASSY
Kinshasa, Democratic Republic of Congo

PHARMEXCIL INDIA

INVITES PARTICIPATION IN

India-Congo Pharma Business Meet

19th February 2018

0900 – 1800 hours

Pullman Grand Hôtel de Kinshasa
4 Avenue Batetela – Kinshasa – R.D. Congo
T: +243 (0)81 55 53 002

➤ Meet over 60 Indian Pharma companies

➤ Explore business in Pharmaceutical Formulations, APIs, Pellets, Nutraceuticals, Veterinary Drugs, Medical Devices and other Healthcare Products

➤ Meet is supported by Indian Embassy, D R Congo and Local Pharma Associations

ALL ARE INVITED

Please confirm your participation to:
Indian Embassy
hoc.kinshasa@mea.gov.in
Tel: + 243-971000490/91/92



PHARMACEUTICALS EXPORT PROMOTION COUNCIL OF INDIA
(Set up by Ministry of Commerce, Govt. of India)
info@pharmexcil.com; www.pharmexcil.com

INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO

En clôture du « **Mois Rouch** » l'Institut français du Congo a le plaisir de vous convier au spectacle

**« BABA TOUNDE
JEAN ROUCH »**

**Le samedi 17 Février
à 19 heures**

Une performance fruit d'un travail in-situ du danseur-chorégraphe Stéphane Mensah avec des danseurs et des musiciens brazzavillois, en hommage au cinéaste.
Précédée de la projection du film « La Goumbé des jeunes noceurs » de Jean Rouch

ENTRÉE LIBRE



AFRIQUE DU SUD

Le président Jacob Zuma jette l'éponge

Décrié au sein de sa propre formation politique, le Congrès national africain (ANC), le chef de l'Etat a finalement accepté de démissionner le 14 février, après neuf années de présidence marquées par des scandales de corruption.

« Aucune vie ne devrait être perdue en mon nom. Mais aussi, l'ANC ne devrait jamais être divisé en mon nom. J'en suis arrivé à la décision de démissionner de mon poste de président de la République, une décision à effet immédiat. Même si je suis en désaccord avec le leadership de mon organisation. », a déclaré Jacob Zuma à la fin d'une adresse à la nation.

« Je dois accepter que mon parti et mes compatriotes veulent me renvoyer. J'ai toujours été un membre discipliné de l'ANC. Aussi longtemps que je vivrai, je continuerai à servir le peuple sud-africain mais aussi l'ANC, l'organisation que j'ai servie toute ma vie. », a-t-il poursuivi.

Cette démission intervient après plusieurs négociations au sein de l'ANC, des discussions qui portaient également autour des indemnités qu'allait percevoir le désormais ex-président de la nation arc-en-ciel. En effet, son sort est scellé depuis plusieurs jours déjà au sein de l'ANC, dont il a été le mâle dominant pendant dix ans. La faction de son rival, Cyril Ramaphosa, a pris la présidence du parti en décembre 2017.

Quelques heures avant son allocution d'adieu au pouvoir, Jacob Zuma s'est invité sur la chaîne de télévision publique «SAB»C pour dire toute sa rancœur à l'endroit de la direction de l'ANC.

« J'ai trouvé très injuste que la question de ma démission soit posée. Je ne suis pas d'accord car il n'y a aucune preuve que j'ai fait quoi que ce soit de mal. », s'est-il plaint lors d'un long entretien à bâtons rompus. Avec force détails, il a expliqué être convenu avec Cyril Ramaphosa de partir en douceur « après le mois de juin ». Mais, a-t-il affirmé, la nouvelle direction de l'ANC lui a ensuite assuré qu'une frange du parti refusait cet accord et qu'il devait partir plus tôt.

L'opposition, qui a vainement tenté depuis des années de pousser vers la sortie celui qu'elle appelle le « délinquant Jacob Zuma », a applaudi dès l'annonce de sa démission. « Jacob Zuma a fait beaucoup de mal à notre pays (...). Sous son règne, la corruption a fleuri au point de presque détruire notre pays. », a déclaré Mmusi Maimane, le chef de l'Alliance démocratique.

En Afrique du Sud, la légitimité du chef de l'Etat tient de son seul parti: en l'absence du scrutin présidentiel au suffrage universel direct, ce sont les députés qui l'élisent.

En 2008, il y a déjà eu un précédent. Le même Jacob Zuma, alors à la tête de l'ANC, avait contraint le chef de l'Etat Thabo Mbeki à écourter son mandat de président de huit mois. Le parti lui avait ordonné de quitter sa fonction et il avait obtempéré. Le vice-président, Cyril Ramaphosa, devrait être élu le 16 février par le parlement pour succéder à Jacob Zuma, dont l'avenir judiciaire est incertain. Sitôt investi, Cyril Ramaphosa doit prononcer le discours sur l'état de la nation dont son prédécesseur a été privé la semaine dernière pour cause de crise.

Yvette Reine Nzaba

DISPARITION

Morgan Tsvangirai a tiré sa révérence

L'adversaire historique du régime de l'ex-président Robert Mugabe est décédé le 14 février, à Johannesburg, à l'âge de 65 ans, des suites d'un cancer du côlon.

« Comme vous le savez, le président de notre MDC, Morgan Tsvangirai, ne se portait pas bien depuis un certain temps. C'est avec tristesse que j'annonce que nous avons perdu notre icône et notre combattant pour la démocratie », a annoncé l'un des vice-présidents du parti, Elias Mudzuri.

Premier ministre de « cohabitation » de 2009 à 2013, le chef du MDC a brigué à trois reprises la présidence. À chaque fois il a échoué, victime de fraudes ou de violences imputées au camp de son rival. Nullement découragé, il voulait tenter sa chance une dernière fois cette année contre Emmerson Mnangagwa, qui a succédé à Robert Mugabe après sa démission en novembre. Malheureusement, il a été emporté par la maladie avant cette tentative, victime d'un cancer du côlon qu'il combattait en Afrique du Sud depuis juin 2016. Il avait déjà été frappé par le destin en 2009. Trois semaines après avoir pris la tête du gouvernement, son épouse Susan était tuée dans un accident de voiture dont lui-même en était sorti blessé.

Lors de toutes ses campagnes, Morgan Tsvangirai s'est présenté comme l'anti-Mugabe. Pourfendeur de la corruption du régime, il voulait aussi rompre avec les pratiques autoritaires de celui qui règne en maître absolu du pays depuis son indépendance en 1980. Poursuivi à plusieurs reprises pour « trahison » ou « complot contre le chef de l'État », l'opposant a fait plusieurs séjours en prison. Mais la justice l'a à chaque fois acquitté, au terme de longs procès. Morgan Tsvangirai affirmait aussi avoir fait l'objet de quatre tentatives d'assassinat.

Du syndicalisme à la politique

Né le 12 mars 1952 dans une famille pauvre de la province orientale de Buhera, Morgan Tsvangirai est contraint de quitter, adolescent, l'école pour gagner sa vie et s'occuper de ses huit frères et sœurs plus jeunes. Il commence à travailler comme tisserand puis devient contremaître. Arrivé en politique par le syndicalisme, il n'a pas participé à la lutte des années 1970 pour l'indépendance du Zimbabwe, s'attirant le mépris de la génération

Mugabe qui fonde sa légitimité sur ses faits d'armes contre l'ancien régime blanc. Chef de la plus importante confédération du Zimbabwe (ZCTU), il acquiert la notoriété en organisant et en conduisant les grandes grèves nationales à la fin des années 1990.

En novembre dernier, Morgan Tsvangirai a surpris en s'affichant publiquement aux côtés d'Emmerson Mnangagwa, le successeur de son vieil ennemi Robert Mugabe. Lors de sa cérémonie d'investiture d'abord, puis en le recevant chez lui. Mais il n'a pas renoncé à dénoncer les ambiguïtés du nouveau maître du pays, serviteur zélé du « camarade Bob ». « Il va devoir travailler très dur pour changer sa personnalité, de façon à pouvoir incarner l'avenir du pays et à se présenter en démocrate et en réformateur », avait-il prévenu. Le Zimbabwe sera appelé aux urnes cette année à une date qui n'a pas encore été précisée. Au pouvoir depuis la démission forcée de Robert Mugabe en novembre, le nouveau président Emmerson Mnangagwa, investi candidat du parti au pouvoir, la Zanu-PF, fait figure de grand favori pour la présidentielle.

Josiane Mambou Loukoulou

INSERTION LEGALE

Le Cabinet d'Avocats, Maître Magloire SENG, Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Katt MATOU en face de la Société Z et H, au rond point Lumumba centre-ville vers la Société NANABoutique, BP : 1336, Tél : 220011961/220011982, email : cab_avocatsenga@yahoo.fr, Pointe-Noire République du Congo.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR :

La vente aura lieu le 07 mars 2018 à 10h, par devant Maître Bedel KAMBA, Notaire à Brazzaville, 220 Avenue Nelson MANDELA, élisant domicile en l'étude de Maître Patrick SINDIKA LOUBOTA, étude sise à Dolisie, ex garage MASSALA, centre-ville.

A LA REQUETE POURSUITE ET DILIGENCES DE :

La Banque Congolaise de l'Habitat en sigle « B.C.H. », société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de Fcfa 20 000 000 000 dont le siège social est sis à Brazzaville, centre-ville, Avenue Amilcar Cabral, B.P. : 987, immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro BZ-CGO-07-B-744.

Ayant pour conseil Maître Magloire SENG Avocat à la Cour, Cabinet sis au n° 146 Avenue Moe Katt MATOU, Rond point Lumumba, centre-ville, Pointe-Noire.

EN EXECUTION

D'un acte notarié portant « convention de cautionnement assortie d'une affectation hypothécaire », rédigée sous la forme authentique et revêtue de la formule exécutoire du 28 septembre 2016 par Maître Bédél KAMBA, Notaire à Brazzaville.

Et par suite d'un commandement en date du 23 mai 2017 de Maître Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur près la Cour d'Appel de Pointe-Noire, dont l'Etude est sise au 37, avenue Raymond

PAILLET-Marché Central, B.P : 1880, Tél : 05 557 13 50 / 04 439 52 21 Pointe-Noire.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur en un seul lot d'un immeuble dont la désignation suit :

DESIGNATION :

La propriété immobilière non bâtie sise à Dolisie, sur l'avenue de l'indépendance arrondissement I, cadastrée Section A, Bloc 01, parcelle n°03, superficie 500m², objet de la réquisition d'immatriculation n°2427 en date du 18 septembre 2014.

MISE A PRIX : 50 000 000 FCFA

BIEN SAISI SUR :

Messieurs GABOUMA Alain Joël, de nationalité congolaise, domicilié à Pointe-Noire au n°50, rue MALOUNDOU, quartier Base Aérienne, arrondissement I Lumumba, lesquels se sont portés cautions solidaires de la société GAB Services Express SARL.

Fait et signé le 6 février 2018

Par l'Avocat poursuivant soussigné



Me Magloire SENG

LA MUCODEC MOUYONDZI INTEGRE SON NOUVEAU SIEGE



Précédemment située sur la place du marché, la Caisse Locale MUCODEC Mouyondzi déménage et intègre son nouveau siège, sis à la zone administrative, à côté de la CRF.

Dès le lundi 19 février 2018 à 8h00, la Caisse Locale MUCODEC Mouyondzi ouvrira ses portes dans son nouveau site.

Chers sociétaires, venez découvrir votre nouvel espace plus convivial et bien aménagé pour votre confort.

MUCODEC, encore plus proche de vous !



SANTÉ PUBLIQUE

Lancement du programme Airtel Santé à Ouenzé

La société de téléphonie mobile, Airtel-Congo, a lancé, le 13 février à Brazzaville, dans le 5e arrondissement, l'opération visant à prévenir les différentes couches de la population contre le diabète, le paludisme, l'obésité, l'hypertension ainsi que bien d'autres maladies.

« Ma première démarche consiste à développer la promotion de la prévention des maladies au sein

Cette initiative de Airtel-Congo a été encouragée par les administrateurs-maires de Ouenzé

personnes ont été consultées. En 2016, le programme rallie les villes de Pointe-Noire, Madinougou et Brazzaville atteignant quinze mille cinq cents personnes.

sement de Brazzaville.

Rappelons que la mise en œuvre du programme Airtel Santé conforte non seulement le positionnement d'Airtel-Congo, dans le leadership du secteur

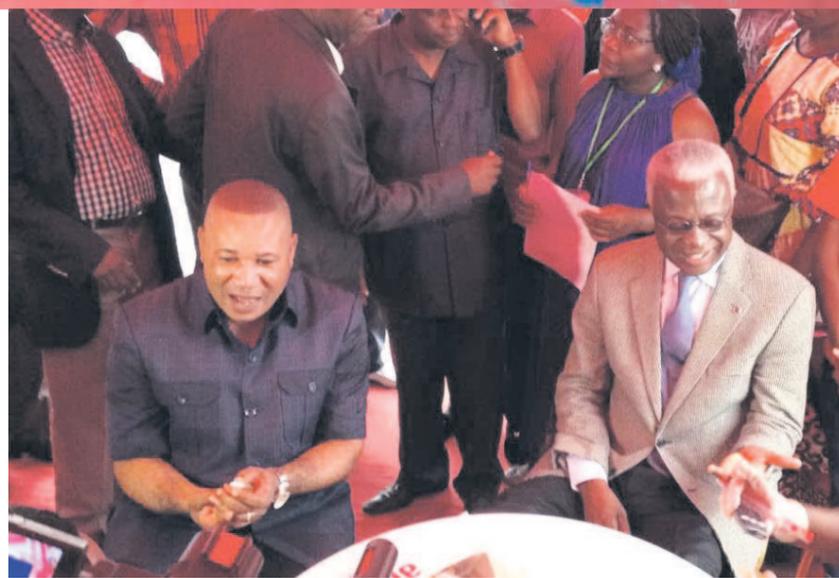


de la population», a indiqué le Dr Josaphat Depaget, responsabilisé pour mener la campagne de dépistage.

« Nous offrons à la population des consultations médicales et nutritionnelles gratuites. L'idée recherchée c'est de faire acquérir à cette population le réflexe de la prévention», a-t-il ajouté, précisant que c'est une occasion offerte à ceux qui sont dépourvus de moyens financiers de bénéficier des consultations gratuites.

et MOUNGALI, respectivement Marcel Nganongo et Benjamin Alphonse Loukakou. Ils ont souhaité sa pérennisation, sachant que la performance de toute activité humaine est relative à son état de santé.

Débuté en 2014, le programme Airtel Santé, bien connu des communautés, avait pris ses quartiers à Brazzaville et Sibiti, réussissant à consulter douze mille personnes. A Brazzaville et Ouessou, en 2015, quinze mille



Pour l'an 2017, les consultations gratuites d'Airtel Santé se sont déroulées dans les établissements scolaires. L'opportunité avait été offerte à plus de dix mille élèves consultés dans les écoles publiques parmi lesquelles, l'école primaire Jean-Denis-Tchimbakala, située dans l'arrondissement 6 Ngoyo, à Pointe-Noire, l'école primaire de Mafouta à Madibou, dans le 8e arrondissement de Brazzaville, et l'école Soprogi de Moukondo, dans le 7e arrondissement

de la téléphonie mobile au Congo, mais classe cette firme parmi les entreprises citoyennes et responsables.

« Airtel est l'unique entreprise qui respecte sa responsabilité sociale. Avec Airtel-Congo, la santé des communautés est garantie. Mon père est vieux, en suivant les conseils diététiques du médecin d'Airtel, il a remédié ses fatigues anormales et beaucoup de choses », a indiqué Alex Okandzé, un abonné.





AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 003/PEEDU/2018 DU 15 FEVRIER 2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT EN PASSATION DES MARCHES DU PEEDU.



Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque mondiale (IDA & BIRD) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer le recrutement d'un(e) assistant(e) en passation des marchés du PEEDU.

Ce projet, concentré à Brazzaville et Pointe-Noire, vise entre autres :

- l'amélioration du réseau de transport et de distribution de l'électricité de la Société Nationale d'Electricité (SNE);
- l'amélioration des résultats opérationnels de la SNE dans les domaines d'activité clés;

Le montant prévisionnel du cofinancement est de 150 millions de Dollars US. Le Gouvernement par le biais du Ministère de l'équipement et l'Entretien Routier assurant la tutelle du projet se propose de recruter un consultant individuel en qualité d'assistant(e) national(e) en passation des marchés pour l'Unité de Coordination du Projet (UC-PEEDU).

L'Assistant(e) en passation des marchés est chargé(e) entre autres

-tenir un répertoire des consultants et soumissionnaires qualifiés au fur et à

mesure de la publication des avis à manifestations d'intérêts et d'appels d'offres.

-assister le Chargé de Mission Passation des marchés dans la préparation de l'avis général de passation des marchés ainsi que des avis spécifiques de passation des marchés;

-mettre en place un système de classement de l'ensemble des dossiers de marchés y compris les pièces justificatives de paiement, les procès-verbaux des réceptions provisoires et définitives, et les preuves de validation des rapports.

Le consultant devra :

-Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures (BAC+ 3 minimum) dans les domaines de gestion, droit, administration, économie; d'ingénierie ou équivalent;

-Expérience de trois (3) ans au minimum en qualité d'Assistant en passation des marchés des projets publics ou privés (Joindre les différents contrats ou autres documents probants) ou une très bonne connaissance des pratiques de passation des marchés et des règles et procédures de passation des marchés des banques multilatérales de développement

(Banque africaine de développement et Banque mondiale) en particulier ou un certificat délivré du programme en ligne de Certification en Passation des marchés (MOOC);

-Avoir la maîtrise de l'outil informatique et de l'utilisation des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint);

-Avoir une bonne capacité à rédiger des rapports concis, précis et synthétiques en langue française;

-Avoir une attitude dynamique et volontariste;

-Avoir une aptitude à travailler en équipe dans un environnement multiculturel et sous pression;

-Avoir une bonne connaissance des procédures de la Banque Mondiale, des Nations unies et/ou des autres bailleurs de fonds constitue un atout.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (CV détaillé avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition courante. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard le Mardi 06 mars 2018 à 14 heures précises: Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

Unité de Coordination du Projet PEEDU
- 2ème étage du siège du Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier
- Brazzaville - République du Congo
Tél: [242]055568787.

Email: pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 12 février 2018.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUESSO. /.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute des Caissiers

PROFIL RECHERCHE :

-Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière;

-Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques;

• Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même;

• Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises;

-Savoir compter les espèces;

-Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout;

-Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers

-Etre rigoureux et objectif

-Etre intègre, moral et loyal

-Etre dynamique et organisé

-Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

-CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation

-Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)

Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 25 février 2018 à 17h00.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN VUE REALISER L'ETUDE RELATIVE A L'EVALUATION DES OPTIONS DE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE ET IDENTIFICATION DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS DE MICRO FINANCE N°007C/2017/MAEP/PDAC-UNCP

1. Le Gouvernement de la République du Congo a bénéficié du soutien financier de l'Association Internationale de Développement IDA, Groupe Banque Mondiale, pour la mise en œuvre d'un Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture Commerciale (PDAC). L'Accord de Financement a été signé le 20 septembre 2017. En attendant la mise en vigueur, une avance de préparation de projet a été mise en place, dont une partie de ces fonds est destinée aux paiements des services de Consultants pour, entre autres, l'étude relative à l'évaluation des options de financement et identification des Etablissements de micro finance du projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale (PDAC), objet du présent avis à manifestation d'intérêt.

2. L'objectif de développement du projet est d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés des groupes de producteurs et des micro, petites et moyennes entreprises agroindustrielles, dans des zones sélectionnées, et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou de situation d'urgence répondant aux critères d'admissibilité.

3. L'Unité Nationale de Coordination du Projet (UNCP) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt par rapport aux services décrits ci-dessus. Ils doivent fournir des informations indiquant leurs capacités techniques et leur expérience à exécuter lesdits services.

4. Profil du Consultant :

Le Consultant doit avoir :

a. un diplôme supérieur (BAC+5 au moins), dans le domaine de la finance, de l'agriculture, de l'agro économie, économie de développement ou équivalent;

b. une expérience d'au moins 5 ans dans la finance agricole;

c. une bonne maîtrise des procédures de gestion financière des différents partenaires techniques et financiers en matière d'appui aux producteurs;

d. une connaissance des questions agricoles dans les pays de la sous-région Afrique centrale.

5. Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

a. un curriculum vitae détaillé mentionnant clairement les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires;

b. les copies des diplômes;

c. une liste des précédents clients pour ce type de mission (année, coût de la mission, attestation de bonne fin ou copies des contrats, nom et adresse complète du représentant du client).

6. Sur cette base, le consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale de janvier 2011 ».

7. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité nationale de Coordination du Projet (UNCP) pour obtenir les termes de référence et/ou informations complémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h30 à 15h30.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées, sous pli fermé ou en version électronique, au plus tard le vendredi 2 mars 2018, à l'adresse ci-dessous :

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE COMMERCIALE (PDAC) UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 ; E-mail : pdacmaep@gmail.com



Brazzaville, le 15 FEV 2018

Le Coordonnateur,

Isidore ONDKI

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Afrique et en Europe



Rahavi Kifoueti est félicité par ses coéquipiers après l'ouverture du score (DR)

Afrique du Sud, 16^{es} de finale de la Coupe

Les Free State Stars se qualifient pour les 8^{es} de finale en venant à bout des Super Eagles (2-1 après prolongations). Titulaire, Harris Tchilimbou a été averti à la 104^e.

Chypre, 2^e tour aller de la Coupe

Titulaire lors du déplacement de Doxa sur le terrain de l'Omonia Nicosie, Rahavi ouvre le score à la 40^e : sur un centre venu de la droite, il coupe la trajectoire et marque d'une tête décroisée. Remplacé à la 74^e alors que son équipe menait (2-1). Doxa l'emporte finalement (3-2) et prend l'avantage avant le match retour le 21 février à domicile.

Rappelons que l'Ermis de Juvhel Tsoumou s'était incliné à domicile lors du match aller (0-2) et ira chez l'Apoel, le 21 février, tandis que l'Alki Orklini de Bernard Itoua a été éliminé au tour précédent.

Camille Delourme

LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG s'écroule à Madrid, Liverpool y est presque

Cristiano Ronaldo et le Real Madrid ont fait parler leur expérience pour cueillir le Paris SG en fin de rencontre (3-1), mercredi à l'issue d'un 8^e de finale aller de Ligue des champions d'une énorme intensité, tandis que Liverpool est allé dompter Porto (5-0) pour s'assurer quasiment sa place en quarts.

A Santiago-Bernabeu, Adrien Rabiot croyait avoir fait le plus dur, en ouvrant le score sur une erreur défensive madi-

lène (33^e). Mais CR7 lui a vite répondu sur penalty (45^e), puis a libéré les siens avec réussite en fin de rencontre (83^e), inscrivant ses 115^e et 116^e buts en C1, dont 101 (record avec un seul club) pour le Real dans la compétition.

Les joueurs d'Unai Emery se sont écroulés alors qu'ils avaient le match en main, encaissant même un troisième but par Marcelo (86^e). Ils devront marquer au moins deux

fois au retour à Paris.

A la mi-temps, Liverpool menait déjà 2-0 sur le terrain de Porto, grâce à deux buts un peu «casquette» signés Sadio Mané et Mohamed Salah (25^e et 29^e).

Deux nouveaux buts de Mané (53^e, 85^e) et une réalisation de Roberto Firmino (69^e) plus tard, et les joueurs de Jürgen Klopp, toujours invaincus dans la compétition, étaient bien lancés pour atteindre les quarts de finale avant le match retour du 6 mars.

Leurs voisins de Manchester City avaient, eux aussi, tué toute forme de suspense la veille, en allant étriller Bâle (4-0), tandis que Tottenham, lui, avait trouvé les ressources pour remonter un handicap de deux buts sur le terrain de la Juventus Turin (2-2).

Les huitièmes de finale aller se poursuivront mardi et mercredi, avec notamment les rencontres Chelsea-Barcelone, Bayern Munich-Besiktas, Séville-Manchester United et Chakhtar Donetsk-AS Rome.



Sans être intendant, CR7 a été décisif en inscrivant le but du break face au PSG (Christophe Simon/AFP)

D'après AFP



ACCENT

SE RÉINVENTER POUR VOUS OFFRIR LE MEILLEUR

LE GROUPE BGFIBank S'ENGAGE À VOS CÔTÉS

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale
Madagascar - République Démocratique du Congo - Sao Tomé & Príncipe - Sénégal



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

www.groupebgfibank.com

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le doctorat de Matata Ponyo sous les feux de la contestation

Le Pr Évariste Mabi Mulumba a démissionné de son poste de directeur de l'École doctorale de la Faculté d'administration des affaires et sciences économiques de l'université protestante du Congo (UPC) à la suite des irrégularités ayant émaillé le processus conduisant à la défense de la thèse de l'ancien Premier ministre de la République démocratique du Congo (RDC).

Augustin Matata Ponyo a été consacré, le 3 février, docteur en sciences économiques après la soutenance de sa thèse qui a recueilli l'avis favorable du jury. L'ex-Premier ministre s'en est tiré avec un nouveau statut, celui de docteur, à qu'il lui revient d'assumer et d'honorer. Aussitôt après la collation de son titre académique, le nouveau lauréat s'est vite retrouvé sur la ligne de mire d'un groupe de professeurs qui a contesté la procédure ayant conduit à l'obtention de son doctorat.

En première ligne, le Pr Mabi Mulumba qui, dans une lettre signée le 13 février, a présenté sa démission du poste de directeur de l'École doctorale de la Faculté d'administration des affaires et sciences économiques de l'UPC, en réprobation au titre de docteur attribué à Augustin Matata Ponyo. Et pour cause ? La procédure n'aurait pas été respectée. Primo, a-t-il fait savoir, la durée légale conduisant à l'obtention du diplôme de doctorat est de trois ans



Augustin Matata Ponyo lors de sa collation en tant que docteur en sciences économiques à l'UPC

minimum et cinq maximum, à compter de la date d'obtention du diplôme de DEA. Or, Matata Ponyo, lui, a obtenu son diplôme de DEA en janvier 2016 et défendu sa thèse en février 2018.

Secundo, le jury Matata comptait trois membres du comité d'encadrement de la thèse au lieu d'un seul, ce qui le met en porte-à-faux avec l'arrêté ministériel portant normes d'opérationnalisation des enseignements du 3e cycle dans les éta-

blissements d'enseignement supérieur et universitaire en RDC. Tertio, deux professeurs associés ont été retenus comme membres du jury alors que les dispositions légales ne leur octroie pas ce droit, a fait remarquer le Pr Mabi Mulumba. Préoccupé par la crédibilité de l'UPC, de son école doctorale et des apprenants sortis de son sein, le Pr Mabi Mulumba pense que sa démission pourrait sonner

le tocsin de la révolte en vue d'une réelle introspection visant à la sauvegarde des valeurs positives incarnant le développement de cette institution universitaire.

D'autres professeurs, à l'instar de Matthieu Kalele de l'université de Kinshasa, ont soutenu la démission de leur collègue Mabi Mulumba tout en dénonçant la corruption et le trafic d'influence dans le chef des caciques du régime. Il s'est plaint de la légèreté avec laquelle le diplôme de doctorat est attribué ces temps derniers dans les universités où la rigueur scientifique a, depuis longtemps, déserté les lieux. « *Les hommes politiques et les officiers militaires, après avoir tué la politique et l'économie du pays, sont en train de tuer l'enseignement (...) Ils profitent de leurs positions dans la politique pour s'octroyer des diplômes de licence et de doctorat.* », a-t-il assené.

Président de la Cour des comptes, Évariste Mabi Mulumba (76 ans) est docteur en administration des affaires de l'université de Liège. Spécialiste de la question monétaire, il est actuellement sénateur. Avant sa démission, il était directeur de l'École doctorale de la Faculté d'administration des affaires et sciences économiques de l'UPC.

Alain Diasso

RELIGION

L'ECEC a soufflé ses cinq bougies

Une messe d'action de grâce, organisée au Jardin botanique de Kinshasa, a permis au représentant légal et chef spirituel de l'église, le pasteur Cosma Wilungula Balongelwa, et à tous les fidèles de remercier Dieu, pour sa bonté qu'il renouvelle chaque jour, et de prendre l'engagement de mener la mission qui leur est confiée par le créateur.

L'Église chrétienne évangélique au Congo (ECEC) a organisé, le 11 février, au Jardin botanique de Kinshasa, un grand culte d'action de grâce en vue de célébrer ses cinq ans d'existence. C'était l'occasion pour son chef spirituel et représentant légal d'appeler tous les chrétiens de cette église à l'application stricte de la parole de Dieu et à demeurer sous la grâce divine. Dans son homélie, cet homme de Dieu était plus que clair, en soulignant que ce n'est pas par la force humaine mais par la grâce et la bonté divine que l'ECEC vient de totaliser les cinq années de son existence. « *Toutes les choses qui ne sont pas bâties sur la grâce divine tombent.* », a-t-il dit.

Le pasteur Cosma Wilungula a également rappelé aux fidèles de l'ECEC que les cinq ans signifient que l'église est devenue mature. Pour lui, l'avenir de cette église s'annonce meilleur, étant donné qu'elle demeure sous la grâce de Dieu.

Cinq ans au service de Dieu et des hommes

L'ECEC est, à cette occasion, fière de présenter la moisson abondante réalisée pendant les années de son existence. En plus de fidèles visibles chaque dimanche ou les autres jours de prière au Jardin botanique de Kinshasa, lieu où cette église se réunit, l'ECEC est bien implantée dans les provinces de l'est de

la RDC où elle a des succursales. À Kinshasa, l'église a des extensions au camp Luka et à Bibwa. Cette expansion de l'ECEC montre que la mission confiée par Dieu est en train d'être menée. Mais le pasteur Cosma a recommandé aux fidèles la reconnaissance à Dieu pour sa grâce, sa bonté mais aussi qu'aux hommes qui leur font du bien. Aussi leur a-t-il recommandé de porter de bons fruits. « *On reconnaît un chrétien par ses actes. Un manguiier ne peut jamais produire une orange.* », a-t-il argumenté. Pendant ses cinq ans, l'ECEC s'est aussi illustrée dans l'aide caritative en faveur des vulnérables et des démunis ainsi que des personnes vivant avec handicap. C'est donc dans cette optique qu'il est institué, en son sein, les différents départements, notamment des personnes vivant avec handicap, en vue de bien canaliser les besoins de ces groupes de personnes.

Reconnaissance d'un fidèle

Prenant la parole à cette occasion, le frère albinos Alphonse Makiese Mwimba Texas, le président de la Fondation qui porte son nom, a remercié le chef spirituel et représentant légal de l'ECEC pour son ouverture envers les différentes catégories de personnes et son assistance aux vulnérables. Appuyant son intervention sur le quatorzième verset du livre de Psaumes, ce fidèle a noté qu'avec



Le chef spirituel de l'ECEC, le pasteur Cosma Wilungula, remettant des dons à la Fondation Mwimba Texas/photo Franck

Dieu, on fait des exploits, parce qu'il écrasera tous les ennemis. Aussi, Alphonse Mwimba a noté que ce que l'on peut gagner par la force, on pourra le perdre par sa faiblesse alors que ce que l'on gagne avec la grâce de Dieu sera protégé. C'était pour appeler ses frères et sœurs, membres de l'ECEC, à trouver leur force sur la grâce divine.

Pour rappeler la portée des actes posés par l'ECEC envers les démunis, les pauvres et les autres nécessiteux, Alphonse Mwimba

Texas a évoqué le verset 17 du chapitre 19 du livre de Proverbes, qui dit que celui qui se souciait des pauvres prêtait à Dieu. Sa Fondation, a-t-il dit, sera toujours reconnaissante envers l'ECEC et son père spirituel, dont les actes envers les albinos, membres de la fondation, et les autres vulnérables marquent l'amour du prochain recommandé par Christ.

Mwimba Texas a également profité de cette occasion pour rappeler que l'ONG des albinos fêtera, au mois de juin, ses vingt

ans d'existence. A cette occasion, une grande manifestation sera organisée dans la salle du Jardin botanique, au cours de laquelle cette association va accueillir des albinos et autres invités qui viendront de partout à travers le monde. Il a ainsi lancé un appel aux hommes de bonne volonté, afin de mettre la main à la pâte et d'emboîter les pas au représentant légal de l'ECEC, pour aider cette ONG à bien fêter ce grand événement.

Lucien Dianzenza

KINSHASA

Joao Lourenço, star malgré lui !

Depuis son accession au pouvoir, en septembre 2017, le nouveau président angolais est porté en estime par de nombreux Kinois. Ils n'hésitent pas à arborer des T-shirts à son effigie, ces vestiges de la campagne présidentielle angolaise aujourd'hui déversés dans le marché kinois.

Février 2018, 9h 00. A la morgue de l'hôpital général de référence de Kinshasa, un groupe hétérogène composé d'hommes et des femmes d'un certain âge font le pied de grue à l'extérieur du bâtiment. Ils attendent répondre à l'appel des agents commis à l'évacuation des corps. Sous une chaleur ambiante, ils piaffent d'impatience, car cela fait des heures que les dépouilles de leurs proches trainent dans les officines de cet espace mortuaire. Les formalités administratives durent plus de temps que prévu. Sur ces entrefaites, une dizaine de jeunes filles font irruption dans les périmètres. Elles arborent toutes fièrement un uniforme constitué d'un pantalon bleu jean surmonté d'un polo blanc barré de l'effigie d'un « Monsieur » qui, sauf erreur, devrait être leur parent décédé dont elles venaient, à l'instar d'autres personnes trouvées sur le lieu, assister à la levée de corps. Plus elles se rapprochaient de l'entrée de la morgue d'où grouillait déjà un beau monde, plus la photo estampillée

sur leurs polos devenait distincte. Index pointé sur l'une d'elle, un quidam fit retentir dans la mêlée : « C'est le nouveau président angolais, Joao Lourenço ». Trêve de confusion. Que des jeunes filles arborent fièrement, l'air innocent, l'effigie de Joao Lourenço en plein Kinshasa près de cinq mois après la présidentielle angolaise qui l'a portée aux nues après trente-huit années de pouvoir de José dos Santos, la symbolique est de taille. Elle exprime l'influence du voisin angolais sur Kinshasa via des gadgets, des T-shirts et autres babioles ayant servi autrefois à la campagne présidentielle angolaise dont les vestiges ont franchi la frontière.

Après les produits alimentaires angolais qui ont fait sensation à Kinshasa avant que des restrictions ne soient imposées aux commerçants congolais assortis des taxes faramineuses à la base de l'extinction du marché Lufu en mal de régénéscence, le marché kinois est aujourd'hui inondé par des produits de



João Lourenço

la dernière campagne présidentielle angolaise. Tout y est presque. Des T-shirts aux casquettes en passant par les parasols, les pagnes, les stylos à bile, les drapelets, les porte-clés, etc., les Kinois s'offrent avec bonheur tous ces produits à moindre frais, estampillés soit de l'effigie de Joao Lourenço, soit du logo du parti présidentiel MPLA, sans trop se soucier de ce qu'il en retourne.

L'Angola s'est, pour ainsi dire, transporté à Kinshasa où croiser un quidam arborant un polo à la Lourenço passe désormais pour un fait routinier. Tacitement, un lien affectif qui ne dit pas son nom est en train de s'établir via cet effet de mode entre la population kinoise et le nouveau président angolais porté en estime et fait star, bien malgré lui.

Alain Diasso

ACTION HUMANITAIRE

Le HCR cherche 80 millions de dollars américains pour son programme en RDC

Dans un communiqué qu'elle a rendu public, l'agence des Nations unies lance un appel de fonds pour venir en aide aux milliers des personnes déplacées en RDC qui vivent dans des conditions précaires.



Les conflits armés à la base du déplacement de la population

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) est la recherche de quatre-vingts millions de dollars américains pour améliorer les conditions de vie et la protection des personnes déplacées internes et des retournés en République démocratique du Congo (RDC). Avec 4,5 millions de déplacés et une forte tendance à la hausse ces derniers mois, la RDC fait face à d'énormes besoins humanitaires. La mobilisation des fonds sollicités par le HCR permettra de soulager tant soit peu la misère de cette population. Grâce à ces fonds, l'agence onusienne sera en mesure non seulement d'identifier mais aussi de soutenir les personnes

les plus vulnérables, par exemple les victimes de violences sexuelles. Une priorité du HCR est de renforcer la coordination entre les humanitaires, notamment dans les secteurs des abris et de la protection des droits des déplacés. Le HCR compte aussi fournir des abris à certains déplacés et retournés, ainsi que des articles ménagers. Il va sans dire que le HCR est confronté aujourd'hui au sous-financement de ses activités. Ce qui fait qu'il n'est plus en mesure de répondre à toutes les nouvelles urgences dans le pays, par exemple le déplacement actuel dans la province de l'Ituri.

Aline Nzuzi

MONDIAL RUSSIE 2018

Olivier Safari parmi les arbitres présélectionnés par la Fifa

L'arbitre international congolais, Olivier Safari, figure parmi les arbitres assistants présélectionnés par la Fédération internationale de football association (Fifa) pour officier les matchs de la Coupe du monde prévue cet été en Russie. L'instance mondiale du ballon rond l'a signifié dans un communiqué adressé à la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

Au total, dix-huit arbitres africains sont retenus dont six centraux et douze assistants. Ils devront préalablement participer à un stage. C'est au terme de cette session de formation que la Fifa décidera, en dernier ressort, de leur participation ou non à ce grand rendez-vous planétaire du football. Malgré l'absence des Léopards de la RDC à la phase finale de cette Coupe du monde, Olivier Safari a l'opportunité d'y représenter le pays. Il avait déjà participé à la Coupe du monde de moins de 17 ans organisée en 2017, au Brésil et avait également pris part à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2017 au Gabon. Olivier Safari dispose déjà d'une expérience suffisante à l'international.



L'arbitre international congolais, Olivier Safari (photo leopardsfoot.com)

Martin Engimo

JUSTICE

Ouverture des premiers états généraux du jeune avocat du Congo

Organisés par l'Association des jeunes avocats de Pointe-Noire (Ajap), avec l'appui du barreau et de l'Ordre national des avocats du Congo, les travaux de la session s'achèvent ce vendredi.

Dominique Boukaka, Daniel Blaise Ngos, Claude Joël Paka, Sylvie Nicole Mouyocket Ngana, Audrey Severin Bikindou, respectivement représentant du ministre de la Justice et des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, président de la Fédération africaine des unions et associations des jeunes avocats, bâtonnier de l'Ordre national des avocats du Congo, bâtonnier du barreau de Pointe-Noire, président de l'Ajap, d'autres avocats du Congo et ceux de quelques pays africains ont participé aux retrouvailles. Pendant deux jours, les participants échangeront sur divers thèmes, notamment « Situation et conditions professionnelles du jeune avocat », « Relation entre avocats afin de garantir l'avenir et l'honorabilité de la profession », « Le jeune avocat face aux violations des droits de l'homme », « La participation du jeune avocat dans la vie politique et dans le développement du pays ».



Dans son mot de circonstance, Me Audrey Séverin Bikindou a expliqué que les états généraux placés sous le signe de l'engagement du jeune avocat ont pour vocation d'impulser le travail consenti au sein des différentes structures de jeunesse de leurs barreaux qui demeurent un puissant creuset d'intelligences. « C'est donc un hommage que nous faisons à nous-mêmes pour produire des réflexions pertinentes sur notre

avenir, notre action pour le développement. Des états généraux de la jeunesse, pour la jeunesse et par la jeunesse encadrée d'ainés pour discuter et débattre des questions pertinentes relatives à son avenir et, par-dessus, l'avenir de nos barreaux », a-t-il indiqué.

Ouvrant les assises au nom du ministre de la Justice, des droits humains et de la protection des peuples autochtones, Dominique

Photo de famille après l'ouverture des travaux Boukaka a rappelé que l'avocat est un acteur de justice. Cette profession est organisée par la loi n°026/92 du 20 août 1992. « L'avocat est le conseiller des usagers du droit. Jeunes avocats congolais, vous n'oublierez jamais que votre profession exige une discipline rigoureuse que vous avez l'obligation de respecter. Ces travaux représentent une occasion en or qui vous est offerte en vue d'aborder toutes les questions re-

latives à votre profession pour que vous devenez performants, excellents et compétitifs », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Me Daniel Blaise Ngos a invité l'ensemble des participants à intérioriser les notions de solidarité et de confraternité en vue du bon fonctionnement de la profession d'avocat au niveau des pays de la sous-région. « La solidarité est le lien social d'engagement et de dépendance réciproque entre des personnes tenues au bien-être des uns et des autres, généralement les membres d'un même groupe liés par une communauté de destin. La confraternité est, pour les avocats, ce sentiment d'union, de solidarité et d'attachement aux mêmes règles et à un même idéal », a-t-il signifié.

Notons que ces assises ont connu la participation des avocats venus des barreaux de Port-au-prince en Haïti et de Kinshasa en République démocratique du Congo. Celles-ci sont organisées conformément à la tenue, du 16 au 18 avril prochain, à Yaoundé, au Cameroun, des états généraux du jeune avocat francophone.

Séverin Ibara

2^e ÉDITION DU SALON DE L'ARTISANAT

Les exposants souhaitent la pérennité du site

Ouverte depuis le 15 janvier à la côte sauvage, l'activité qui réunit une quarantaine d'artisans fermera ses portes le 23 février.



site du salon soit pérennisé. « Jusqu'à présent, il n'y a pas au Congo un lieu où nous pouvons continuellement exposer nos produits. Ce site qui abrite le salon de l'artisanat peut être un lieu de découverte et de promotion de l'artisanat congolais. S'il peut être pérennisé, cela nous permettra de mieux produire et d'améliorer la qualité de nos produits. », a estimé Joseph Dianzabakana, sculpteur venu de Brazzaville.

S'inscrivant dans cette optique, Serge Alain Tsakala, président du Groupement interprofessionnel des artisans du Congo (GIAC), a sollicité des autorités municipales l'autorisation pour les artisans d'occuper en permanence le site pour leur permettre de s'exprimer et de bénéficier de l'accompagnement

Le site des expositions

de l'Agence nationale de l'artisanat et du GIAC, à travers son service d'appui et de promotion de l'artisanat et de la petite entreprise. Cela fera de sorte que ce site soit un vivier des très petites entreprises artisanales. Notons que ce salon est organisé par le GIAC, en collaboration avec le ministère des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, la mairie et la Chambre de commerce de Pointe-Noire. Il entre dans le cadre du projet d'appui au secteur artisanal financé par l'Union européenne. Il a bénéficié de l'appui technique du Groupe de recherche d'échange technologique.

Lucie Prusca Condhet

MUSIQUE

Nduenga Bakana se produira au Clos Normand

Installé depuis quelques années au Sénégal, l'artiste musicien congolais livrera un concert le 10 mars, sur un espace situé sur la Route Cheikh-Anta-Diop à Dakar, au Sénégal.



Nduenga Bakana(en noir) et son groupe crédit photo «DR»

Après plusieurs spectacles dans la ville et dans quelques localités du Sénégal, la Compagnie Congo Folk Africa que dirige l'artiste Nduenga Bakana, dit Tata Nduenga wa hulendo, offrira au public de l'espace sportif et culturel un spectacle où le folklore et la musique moderne seront au rendez-vous.

Celui qui aime s'appeler l'Aigle royal de l'art sera accompagné par son groupe composé de Chiberto, alias Microb; Toussaint, dit Angola le roi de médium; Joelia, alias Riva de Costa; Tafa Gueye, alias Papa rasta; Jipolin, alias Tata mbonda. Ce sont des artistes venant de divers horizons unis par le langage musical universel.

Nduenga Bakana a fait ses premiers pas en musique à l'église. Voulant étoffer son bagage artistique, il rejoint le Cercle culturel pour enfants à Pointe-Noire dans les années 2000, puis plus tard le griot Ardos Massamba avec qui ils ont fait, en compagnie d'autres artistes, plusieurs shows dans la ville. Pendant qu'il s'affirme en musique, il suit également, auprès de Lebeau Boumpoutou, des cours de danse parce qu'il a l'ambition d'être un artiste complet.

Désormais nanti d'une expérience qui ne se dément pas, il crée la Compagnie Congo Folk Africa qui, aujourd'hui, défend valablement la culture congolaise à l'étranger.

Hervé Brice Mampouya

MOTS FLÉCHÉS N°144

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

GROUPEMENTS DE PERSONNES	COULEUR DE L'ESPOIR	APPROUVES LES IDÉES	DÉCOLLAGE	SOUS TENSION	CELA VA SANS DIRE	DES RAMES AUTOUR DE PARIS
LIGNÉE	RELATIF AU CHIEN	PIPE ORIENTALE		LA CHEMISE À SON TOUR	ARGON AU LABO	
					MOIS DE VACANCES	
PRÉNOM FÉMININ			PLUS QUE GOURMAND			
AUTORITÉ OPPOSÉE			LES MOINS BIEN			
ICI EN PLUS COURT		ÉLÉMENT DE BARBECUE		DÉGOMMA		CÔTÉ D'UN RECTANGLE
RECOUVRIR DE MÉTAL		IL TIEN UN CLUB		LIBERTÉ D'ACTION		
				TABLE D'OFFICE		
				PERCEPTIBLE PAR L'OREILLE		
IL ENTOURE LE LAGON	ILS SONT ÉMINEMMENT VOLATILES				POSSESSIF	
					UNITÉS BINAIRES	
			FUT INFORMÉ		CHARPENTE DE NAVIRE	
			LENTILLE FOURRAGÈRE		LOURDE	
PRÊTRE ORTHODOXE	CARABOSSE, PAR EXEMPLE			EMPLOI DE STIMULANTS		
	SOIN DE LA PEAU					
			GRENOUILLE			
			INSIPIDE			
JAMAIS PORTÉS				C'EST LUI LE PATRON !		DRAIN POUR UNE PLAIE
UTILISERA				FOYER DE CHEMINÉE		
			PONT DE PARIS		STRONTIUM	
					RÉCIPIENTS DE CHIMISTES	
BANDE DE DÉCOR	ELLE ENRICHIT LE PAYSAGE BRETON	DÉCOLOREE				GRÂCE À LUI, ON REMPORTE LE POINT
		ESPÈCE DE SAPAJOU				
			PATRON DES HAUTES-PYRÉNÉES	ENLEVA LE HAUT		
				ARBRE DE HAIE		
MÉMOIRE DU PETIT ÉCRAN			ARCHITECTE DE PYRAMIDES		POINTE D'ANGREUSE À FLEUR D'EAU	
PLAT MAROCAIN						
				BANDE AU POSTE		SYNDICAT DE L'ÉDITION

SUDOKU N°144

>FACILE

			6				5	
8	7	6	3	5				
5		1	4	2		9		8
			7	9			3	
3		9	1		5	7		6
	2			3	6			
4		7		6	3	2		9
				8	1	4	7	5
	5				4			

>MOYEN

	6	7	2		5	1	8	
5		8			6			
	2							
		5	7			3	1	
3			5		8			6
	4	2			1	8		
							3	
			4			6		8
	1	6	8		7	2	9	

>DIFFICILE

	7		3	1		2		
	8	9				3		
	3				9		7	
				2	3	8		6
9				4				5
3		6	8	5				
	9		1					6
		7				4	2	
		3		7	4		8	

MOTS CROISÉS N°144

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Il prémunit contre les conséquences d'un aveuglement passager. - 2. Cautionne le projet. Terme de mépris. - 3. Qui ne plie pas facilement. Ouvert au col. - 4. Archives télévisuelles. Dans la gamme. - 5. Petit élu. Traverse Turin. Mâle de l'oie. - 6. Soldat de Lee. - 7. Principe odorant. Peintures murales. - 8. République insulaire. Ardente à l'ouvrage. - 9. Nouvelle version d'un film. Spécialité de Bretagne. - 10. Homme de Colombo.

>VERTICALEMENT A. Ils n'éprouvent aucun scrupule à faire du profit avec des religieuses. - B. Baroudeur. - C. Ragoût. écrasé. - D. La campagne lui a réussi. Relatif à l'épiphyse du cerveau. - E. Marque une intensité. La reine du parterre. Particule élémentaire. - F. Roi d'Israël. Très paisible. - G. Monnaie bulgare. Bazardé. - H. Perroquet coloré. Herbacée africaine. - I. Hérissons des caves. Montra sa colère. - J. Connexions. Mets en jeu.

MOTS À MOTS N°144

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- ① **R A T E** + **R I X E** = **E** _ _ _ _ _
- ② **A I R E** + **L E N T** = _ _ _ **L** _ _ _
- ③ **L E G E** + **U R N E** = _ _ _ _ _ **R** _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°143

A	R	C	T	R	M
A	G	I	T	E	R
A	T	T	R	O	P
E	C	O	S	L	O
A	N	E	S	S	E
S	N	N	I	M	E
T	A	T	O	U	A
P	E	S	E	N	T
W	C	D	R	E	M
E	T	U	D	I	E
A	R	A	I	N	S
F	V	I	S	E	E
D	C	E	M	A	L
V	E	L	U	D	S

MOTS CROISÉS N°143

M	E	S	S	A	G	E	R	I	E
U	O	L	A	S	N	C	F		
R	E	P	A	R	A	T	E	U	R
T	U	C	L	A	I	O			
R	P	I	C	T	A	R	N		
I	O	L	E	F	I	L	E	T	
E	P	I	N	E	U	S	E		
R	U	S	L	I	M	A	C	E	
E	S	B	U	E	E	A	S		

SUDOKU N°143

2	1	4	9	6	7	5	3	8
6	3	7	1	8	5	4	2	9
5	9	8	2	3	4	1	6	7
7	2	3	5	1	8	6	9	4
9	5	6	4	7	2	8	1	3
8	4	1	6	9	3	7	5	2
4	6	5	7	2	9	3	8	1
3	7	2	8	5	1	9	4	6
1	8	9	3	4	6	2	7	5
8	6	5	4	3	9	2	7	1
7	3	1	2	8	6	5	9	4
2	9	4	7	5	1	6	3	8
4	1	6	3	9	8	7	5	2
9	2	8	5	1	7	4	6	3
3	5	7	6	4	2	8	1	9
6	7	9	8	2	3	1	4	5
5	8	3	1	6	4	9	2	7
1	4	2	9	7	5	3	8	6
6	8	4	7	3	2	5	1	9
9	7	3	1	8	5	2	6	4
5	2	1	9	6	4	3	8	7
2	1	5	3	7	6	9	4	8
4	3	9	5	1	8	7	2	6
7	6	8	4	2	9	1	3	5
1	4	2	8	5	7	6	9	3
8	5	6	2	9	3	4	7	1
3	9	7	6	4	1	8	5	2

MOTS À MOTS N°143

1/ ÉVEILLER - 2/TANNERIE - 3/EUROPÉEN

FOOTBALL

L'Afrique désigne son super champion ce samedi

La finale de la Super coupe d'Afrique mettra aux prises? au stade Mohamed V du Maroc, le Wydad athlétique de Casablanca (WAC) au Tout puissant Mazembe de Lubumbashi.

Les deux clubs sont respectivement les vainqueurs la Ligue des champions et la coupe de la Confédération la saison dernière. Le Wac tentera de boucler sa belle saison en soulevant chez lui la super coupe d'Afrique qu'il n'a jamais gagnée. En 1993, alors qu'il venait de remporter la Ligue des champions en 1992, il avait donné l'opportunité à l'Africa sport d'Abidjan, vainqueur de la coupe de la Confédération, de remporter le trophée après sa défaite 3-5 aux tirs au but suite à un score de 2-2 au temps réglementaire.

Devant son public, il devrait s'appuyer sur les statistiques qui plaident en faveur des vainqueurs de la Ligue des champions. Depuis l'exploit de Mas de Fès en 2012, aucune équipe ayant remporté la C2 n'a gagné ce trophée. Parviendra-t-il devant le TP Mazembé, trois fois vainqueur de la super coupe d'Afrique (2010, 2011 et 2016) qui aura à cœur l'envie de gagner un quatrième trophée après avoir échoué en 2017 en Afrique du Sud devant les Mamelodi Sundowns?

Les vainqueurs de la super coupe

JS Kabylie d'Algérie (1982), Africa sport de la Côte d'Ivoire (1993), Zamalek d'Egypte (1994), Espérance de Tunis (1995), Orlando Pirates d'Afrique du sud (1996), Zamelek d'Egypte (1997), Etoile du Sahel de Tunisie (1998), Asec Mimosas de la Côte d'Ivoire (1999), Raja de Casablanca du Maroc (2000), Heart of Oak du Ghana (2001), Al Ahly SC d'Egypte (2002), Zamalek d'Egypte (2003), Enyamba du Nigeria (2004 et 2005), Al Ahly SC d'Egypte (2006 et 2007), Etoile du Sahel de Tunisie (2008), Al Ahly SC d'Egypte (2009), TP Mazembé RDC (2010 et 2011), Mas de Fès du Maroc (2012), Al Ahly SC d'Egypte (2013 et 2014), ES Sétif d'Algérie (2015), TP Mazembé RDC (2016) et Mamelodi Sundowns d'Afrique du sud (2017)

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'AS Otoho accrochée par la JSP

Le leader de la compétition a perdu ses premiers points, le 14 février, lors de son premier match à l'extérieur, comptant pour la 5^e journée.

80^e mn. Kader Bidimbou a inscrit le dernier but sur penalty. Les Diablos-

L'AS Otoho a concédé un nul de 2-2 au stade Alphonse-Massamba-Débat, devant la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) dans le temps additionnel. Cette équipe qui dispute la Ligue africaine des champions entame portant mieux la rencontre en ouvrant le score dès la 6^e mn, grâce à son providentiel buteur Bersyl Obassi, avant de perdre cet avantage à la 52^e mn. L'énorme bourde de son gardien Wolfrigon Mongondza a permis à Gontran Ngouonimba de remettre les deux formations à égalité. Dans la foulée de cette égalisation, Ndaba Bakala inscrit le second but de la JSP en dribblant le gardien avant de marquer dans les buts vides.

Le club de Poto-Poto n'était pas loin d'un exploit mais dans le temps additionnel, la mauvaise lecture de son gardien a permis à Matheus Botamba de sauver l'AS Otoho d'une première défaite en championnat. Mais ce nul sonne comme une défaite pour cette équipe qui avait fait le carton plein lors de ses quatre premières sorties (trois matches du championnat et un de la coupe d'Afrique). Juste après cette rencontre, les Diablos noirs ont fait tomber une pluie de but sur le FC Kondzo 5-0 grâce à leurs



L'AS Otoho (en bleu) perd ses premiers points/Adiac

trois joueurs revenus du Championnat d'Afrique des nations. Prestige Mboundou a inscrit les deux premiers buts de la rencontre, respectivement à la 38^e et 43^e mn. Junior Loussoukou l'a imité en seconde période en réalisant lui aussi un doublé à la 53^e et à la

tins (neuf points) reviennent à un point de l'AS Otoho (dix points). Le mardi, Saint-Michel de Ouenzé a été battu par l'AS Cheminots 0-2 puis Interclub et Tongo FC ont fait jeu égal 1-1

J.G.E.

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : la « vindicte-verdict »

La vindicte populaire est portée par l'opinion publique, manifestation de la mentalité collective. On le sait, depuis plus de deux millénaires, « l'opinion publique a tué Jésus Christ », comme me le rappelait, non sans pertinence, Emile Gankama. En général, la vindicte populaire touche un individu, un groupe d'individus, un pouvoir établi ou ses représentants. Elle est le signe patent d'une mauvaise santé sociale, parce qu'elle joue sur les peurs collectives et l'inquiétude, mais aussi sur les pulsions insurrectionnelles.

Plus près de nous, la chronique nationale est truffée d'histoires ayant leur source dans la vindicte populaire. La plus célèbre est celle de Youlou et de ses ministres décriés par l'opinion. Certes, Sékou Touré, dans une philippique mémorable s'en était pris avec véhémence à sa gouvernance. Mais pour le peuple, Youlou n'était pas directement mis en cause. Ce sont ses collaborateurs qui étaient dans l'œil du cyclone. Il avait, d'une certaine manière, l'absolution du peuple. Ce peuple qui est capable de brûler aujourd'hui, ce qu'il a adoré hier. Youlou avait refusé de voir la réalité en face, comme on dit, et de prendre en compte cette vindicte populaire qui valait verdict. Quand, enfin, il comprit qu'il

en allait de la survie de son pouvoir, il était trop tard. Son refus de « sacrifier » deux de ses proches a conduit à sa chute, avec l'aval de la France qui avait demandé à ses troupes stationnées à Brazzaville de ne pas intervenir. Ces deux expressions, vindicte et verdict se rejoignent dans leur acception « canine ». Dans un contexte débridé, le verdict est un jugement sans frais, ni conséquence portée par une personne ou par le public sur un tiers. Désigner quelqu'un à la vindicte populaire, c'est, pour reprendre François Mitterrand, « le jeter aux chiens », le donner en holocauste, au propre comme au figuré. Ceux qui en sont victimes, répondent, avec une certaine superbe, « le chien aboie la caravane passe ». Parfois à leurs dépens. En politique, la vindicte est une alerte en direction de ceux qui ont le pouvoir d'ester en justice, ou simplement, en position de sanctionner.

Quand la sanction tarde à venir, la vindicte enfle pour se transformer en une puissance destructrice. Souvent elle est prémonitoire des difficultés à venir. Blaise Compaoré en a fait les frais en 2015, chassé du pouvoir, à cause d'un autisme tout aussi destructeur. Dans un autre contexte, en l'absence d'interpellation ou de condamnation a posteriori de la dénonciation, la vindicte devient l'expression d'un ras-le-bol aux

conséquences imprévisibles. La rue a tendance, dans ces cas, à ruer dans les brancards, comme au Sénégal avec le mouvement « Y'en a marre », qui s'est érigé « en voix des sans voix », créant de fréquents soubresauts sociaux dans ce pays. Il est clair, à mon avis, que la vindicte ne précède pas le verdict, elle est le verdict même du tout venant, fondé sur des a priori ou sur une réalité observable contrariante. Ses effets ne sont pas toujours gondolants. Ils peuvent être terribles et dévastateurs. Elle devient : « vindicte-verdict ».

Dans les temps d'incertitude que vivent de nombreux pays africains, la « vindicte-verdict », expression des frustrations sédimentées, ou, à tout le moins, refus du conformisme, qui est confort, harcèle, surtout, le quotidien de l'homme politique, avec moult revendications. Aujourd'hui, la vindicte s'étale à longueur de pages sur les réseaux sociaux, déversoirs de toutes les turpitudes et de toutes les insanités qui y circulent par scissiparité. Force est de reconnaître, cependant, qu'au-delà des manipulations fréquentes, les réseaux sociaux relaient parfois des informations avérées. Grâce à eux, les images du marché des esclaves en Libye, ont fait, de milliers de fois, le tour du monde. L'esclavage, pratique d'un autre âge, nous rattrapait ainsi, avec horreur.

Les réseaux sociaux mettent parfois en lumière, la congruence entre la réalité et la description faite par les médias traditionnels.

La « vindicte-verdict » est désormais planétaire, avec des effets d'une implacable nocivité, aussi bien pour les individus que pour les pouvoirs établis. Face au déferlement de ce qui ressemble désormais à un rouleau compresseur, tout le monde est désarmé. La présomption d'innocence tombe. Ce qui est une grave entorse à un principe de droit destiné à protéger le citoyen. La « vindicte-verdict » se nourrit parfois de rumeurs fantaisistes, dramatiques, pour la respectabilité et l'honneur de ceux qui en sont victimes. Ce qui est sûr, on ne peut, dans nos pays, traiter avec mépris la vindicte populaire qui vaut, comme dit plus haut, accusation et verdict. Elle émane de la vox populi, l'opinion publique, qui, « s'extériorisant en prenant conscience d'elle-même, résulte de la similitude des jugements portés sur certains sujets par une pluralité d'individus ». Mais, en Afrique, où les sondages sont quasi inexistantes, l'opinion publique se présente comme une nébuleuse, colportant tout et n'importe quoi. Ne serait-elle pas, dans ce cas, l'expression condensée des rumeurs ? Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu